

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 4			
Code	PAEG2B93ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	34 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Yves RAUCHS (yves.rauchs@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise le développement de la connaissance globale de la personne âgée et des pathologies pouvant l'affecter; et ce dans le but d'amener les étudiants à concevoir des interventions ergothérapeutiques adaptées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapeutique et formuler les objectifs s'y rapportant
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable:

- (1) d'identifier les facteurs intrinsèques et extrinsèques qui sous-tendent la participation sociale;
- (2) d'identifier et d'expliquer les facteurs pathologiques initiaux qui sous-tendent la restriction de participation;
- (3) d'identifier et d'expliquer les différentes composantes des modèles théoriques;
- (4) d'établir le processus ergothérapeutique en gériatrie sur base de vignette clinique;
- (5) de concevoir des interventions thérapeutiques:
 - réfléchies en termes de compétences, objectifs et objectifs spécifiques,
 - se référant à des méthodes d'apprentissage et/ou de rééducation incluant un processus d'évaluation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B93ERG· SCIENCES DE L'ERGOTHERAPIE 4

34h / 3 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Ergothérapie gériatrique

24 h

Méthodologie, didactique et analyse des modèles 3

10 h

Contenu

Ergothérapie gériatrique:

- Le profil gériatrique
- les visites à domicile (liens et outils de concertation)
- Les fausses déglutitions (prévention)
- Prévention des chutes
- Rééducation & réadaptation en gériatrie
- Accompagnement des personnes atteintes de démence
- Exploration de l'animation de groupe et construction de son identité professionnelle
- Divers concepts relatifs à l'ergothérapie en gériatrie: humanitude, reminiscence, validation,...
- Les modèles en maison de repos
- TP Analyse d'évaluation
- TP Travail sur le cas clinique

Méthodologie, didactique et analyse des modèle 3:

- Présentation par l'enseignant d'une démarche clinique relative à la prise en charge gériatrique en situation de handicap
- Analyse par les étudiants de situations réelles
- Mise en place par les étudiants en sous-groupe d'un plan d'intervention respectant le processus de prise en charge sur base d'une vignette clinique

Démarches d'apprentissage

Les objectifs du cours de gériatrie sont atteints de diverses manières :

- des cours magistraux (projection de PPTX et dia sur connectED) essentiellement relatifs à la théorie;
- des cours donnés à distance (le contenu sera donné aux étudiants via des plateformes et des sessions de questions réponses);
- des sessions de mise en pratique sur le terrain. les étudiants seront amenés, en groupe, à mettre en place un protocole ergothérapique sur un lieu de pratique. Ce protocole sera alors débriefé en classe au regard de la théorie donnée.

Pour les cours de méthodologie, didactique et analyse des modèles 3:

- Présentation de vignettes cliniques sur lesquels les étudiants amèneront leurs réflexions en sous-groupes
- Suivis lors de la mise en place des plans d'interventions en favorisant les échanges entre les étudiants

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités et explications supplémentaires à chaque cours.

Ouvrages de référence

- BETHOUX F. - CALMELS P.: Guide des outils de mesure et d'évaluation en médecine physique et de réadaptation, Ed. Frison-Roche, Paris, 2003, 403 p.
- D'IVERNIS J. F. - GAGNAYRE R.: Apprendre à éduquer le patient; approche pédagogique, Ed. Maloine, Paris, 2004, 155 p.

- TROUVE E. et al, Ergothérapie en gériatrie : approche cliniques, Solal, Marseille, 2009, 385 p.
- LAMBROZO J.: Prendre en charge et traiter une personne âgée, Ed. Medsi, Paris, 528 p.
- MEIRE P. - NEIRYNCK I.: Le paradoxe de la vieillesse, Coll. Savoir et Santé, Ed. De Boeck Universités, Bruxelles, 1997, 2 p.
- TRIVALLE C. : Abrégé de gérontologie préventive, Ed. Masson, Paris, 2002, 473 p.
- HAGEDORN R. (2001), Foundations for practice in occupation therapy, Third Edition, Churchill Livingstone, 2001
- REED K. (1984), Models of practice in Occupational Therapy, Ed. Williams and Wilkins, Baltimore, USA, 1984
- MOREL BRACQ M.-C. (2004), Approche des modèles conceptuels en ergothérapie, Association nationale française des ergothérapeutes, Arceuil
- TOWNSEND E., Polatajko H (2013), Habilité à l'Occupation: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, Ottawa, Ontario : CAOT publications.

Supports

PPTx,
Support internet,
PDF,
Séquences Filmées

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation continue est évaluée sur les présences et l'implication de l'étudiant lors de l'AA. Elle compte pour 20 % des points.

Le travail de groupe consiste en une présentation/mise en situation lors des périodes de cours (50%) et la remise d'un travail écrit (30%).

Ceci implique que seul ces 30% du travail écrit sont récupérables au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	70	Evc	70
Période d'évaluation			Trv	30	Trv	30

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants :

Les différents intervenants dans l'ensemble des activités d'apprentissage de cette unité d'enseignement sont :
Albergoni Sabrina et Rauch Yves

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).